

La Roche-sur-Yon, le 15 janvier 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Conseils citoyens : participez à la vie de votre ville !

#### Dépôt des candidatures du 15 janvier au 15 février 2021

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les conseils citoyens. Ces instances, réservées habituellement aux quartiers prioritaires, sont composés d'habitants et de représentants associatifs, qui s'impliquent activement pour leur quartier. La ville de La Roche-sur-Yon a élargi le périmètre de la loi et a choisi de donner à ses cinq conseils de quartier la nouvelle dénomination de "conseil citoyen". Ces Conseils citoyens sont :

- Conseil citoyen du Pentagone/Pont-Morineau
- Conseil citoyen de la Vallée-Verte/Liberté
- Conseil citoyen de Saint-André d'Ornay/Val d'Ornay et Forges
- Conseil citoyen des Pyramides/Jean-Yole
- Conseil citoyen du Bourg-sous-La Roche

#### Dépôt des Candidatures à compter du 15 janvier 2021 :

- en ligne sur [www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr) et à retourner à [conseilscitoyens@larochesuryon.fr](mailto:conseilscitoyens@larochesuryon.fr),
- pour les candidatures papier, dans les urnes mises à disposition dans les lieux suivants :
  - Espace Mitterrand,
  - Hôtel de Ville et d'Agglomération,
  - Accueil La Fayette,
  - Point info mairie,
  - Accueil du pôle associatif,
  - Les médiathèques, le Cyel
  - La maison de quartier du Bourg/la Roche

---

#### CONTACT PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 17 11 33 39 – [karine.durquety@larochesuryon.fr](mailto:karine.durquety@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)

Chaque conseil citoyen est composé de 20 conseillers. Il comporte deux collèges dont un premier est composé d'habitants (14 volontaires et 3 tirés au sort) et un deuxième regroupant des représentants associatifs.

La participation est ouverte aux Yonnais de 16 ans et plus, résidant ou exerçant une activité professionnelle sur le quartier.

La durée du mandat est de trois ans.

### **Fonctionnement**

Les conseils citoyens se réunissent en plénière autant que nécessaire à leur initiative ou à la demande de la Ville et chaque fois qu'un sujet ou projet le nécessite. Les réunions sont publiques. Chaque conseil est assisté d'un correspondant de quartier assurant le lien entre les habitants, les associations, les élus de quartier et les services municipaux.

### **Contacts des correspondants de quartier :**

- Bourg-sous-La Roche : Valérie Annopoulos - Tél. 06.14.58.44.32

- Pyramides / Jean-Yole / Rivoli Courtaisière : Laurence Blain - Tél. 06.14.58.44.37

- Saint-André / Val d'Ornay / Forges : Sophie Cauvel - Tél. 06.14.58.44.31

- Vallée-Verte / Liberté : Lise Golse - Tél 06.14.58.44.35

- Centre-Ville Pont Morineau - Eric Boudeau - 06.14.58.44.36